

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 25 août 2010

REFORME DES RETRAITES : LE GOUVERNEMENT DOIT ABANDONNER SON PROJET. TOUS EN GREVE LE 7 SEPTEMBRE !

Publié au mois de juin, présenté en Conseil des Ministres le 13 juillet, le projet de réforme du système des retraites doit être discuté à l'Assemblée Nationale à compter du 7 septembre en procédure accélérée.

Ce projet est une régression profonde qui, au-delà de toutes celles que ce gouvernement a mené, met en jeu l'avenir de toute la protection sociale. Il s'agit donc d'un enjeu de société majeur face à la politique de SARKOZY et de son gouvernement.

Ces derniers prétendent faire travailler plus longtemps tous les salariés en allongeant la durée des cotisations (ce qu'ils ont fait en 2003) et, maintenant, en repoussant de 2 ans l'âge légal de départ à la retraite pour le porter à 62 ans. Mais la volonté sous-jacente et principale de ces réformes est de diminuer le montant des retraites et des pensions en instaurant des conditions que de plus en plus de salariés auront de difficultés à remplir. Ce qui sera possible en appliquant une décote pour tous ceux qui n'auront pas le nombre de trimestres requis pour bénéficier du taux plein et en retardant au maximum le versement de ces retraites.

Ce faisant, ils espèrent que beaucoup de travailleurs confieront leur épargne à des assurances privées (ce qui permettra aux financiers de faire des profits en jouant sur ces sommes considérables). D'autre part, c'est également un signe donné à ces mêmes milieux pour montrer que le gouvernement diminue les dépenses publiques ainsi que sa dette, respectant ainsi les impératifs de l'Europe libérale.

La mobilisation de tous les travailleurs du public et du privé est nécessaire. Nous ne gagnerons pas avec un appel à une seule journée de grève. **Nous ne gagnerons pas non plus par une succession espacée de journées d'action.**

Le mouvement de refus de la réforme du système des retraites doit être organisé à partir d'autres rendez-vous annoncés rapidement et déboucher sur une grève reconductible.

Tout cela ne se décrète pas ! Nous devons donc le construire !

Pour cela, nous devons organiser des AG le plus tôt possible pour discuter avec tous les personnels de la PJJ mais aussi du ministère de la justice des suites que nous voulons donner à ce mouvement, des exigences que nous devons porter vers toutes les organisations syndicales (OS) qui entendent lutter contre le projet gouvernemental. L'unité d'action entre la CFDT, la CGT, la FSU, SOLIDAIRES et l'UNSA s'est maintenu jusqu'à présent. FO appelle également à la grève le 7 septembre. Ce sont des acquis positifs ! Il faut qu'ils perdurent et que toutes les OS organisent unitairement une riposte d'ampleur capable de faire reculer le gouvernement. C'est ce à quoi, à notre niveau, nous devons contribuer.

C'est pourquoi, dans toutes les villes, dans tous les départements et dans toutes les régions, nous devons nous rapprocher des secteurs en lutte contre la réforme des retraites. C'est la mobilisation interprofessionnelle public privé qui permettra de construire une dynamique gagnante.

**RETRAITE A 60 ANS AVEC UN TAUX PLEIN (75%)
RETOUR AUX 37,5 ANNUITES.**